

Conseil Municipal de Saint-Antonin du Var Séance du Mardi 28 avril 2026

Membres en exercice : 15
Membres présents : 14
Membres votants : 15

Date de convocation : 15 avril 2026 (envoi initial)
Rectification erreur matérielle, le 20 avril 2026

Présents : Damien GAUTHIER, Églantine ALLIOT, Antonio MARCO-PENA, Anne-Charlotte DALLÉE-COMBES, Jean-Marie MARCHAND, Justine BARBERO, Marie-Cécile ABBAS-GARIBO, Stéphane BATTEUX, Philippe BRAULT, Marie DE PASQUALE, Jean-Paul ESCAVABAJA, Marie-Sahra GIL, Lorry HANNE, Véronique THIAN.

Absents/excusés : Frank HERAUD (pouvoir à Justine BARBERO).

Secrétaire : Justine BARBERO

* * * * *

☒ Délibération adoptée à l'unanimité

☐ Délibération adoptée par :

- Voix « pour » :
- Voix « contre » :
- Abstention(s) :

Envoyé en préfecture le 05/05/2026

Reçu en préfecture le 05/05/2026

Publié le 05/05/2026

ID : 083-218301547-20260428-D_2026_22-DE

N° 2026-22 : Désignation d'un correspondant Défense

Vu l'article L2121-21 du code général des collectivités territoriales

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire, suite au renouvellement du Conseil Municipal occasionné par les élections du mois de mars 2026 de désigner un nouveau correspondant Défense.

Le Maire propose la candidature de Monsieur Jean-Paul ESCAVABAJA.

Il appelle à candidatures.

Aucun autre candidat ne se déclare.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire ;

Monsieur Jean-Paul ESCAVABAJA, Maire de Saint-Antonin du Var, est désigné correspondant défense de la Commune de Saint-Antonin du Var.

Fait et délibéré à St-Antonin à la date sus-indiquée.

La secrétaire de séance,
Justine BARBERO



Le Maire,
Damien GAUTHIER

